

TRAVAIL
en Hauteur

ÉQUIPEMENT
Couvreur

ÉQUIPEMENT
Couverture



Conçu par des Couvreur*

Fiche de Données de Sécurité

Suivant le règlement CE 1907/2006

DIMOUSSE 2.0®

Version du 01/06/2015

1 – Identification du produit et de la société

Identification du produit

Désignation commerciale : **DIMOUSSE 2.0®**

Utilisation du mélange

Produit prêt à l'emploi à double action curative et préventive pour combattre mousses, verdissures, algues, lichens, trainées rougeâtres (Pour plus de renseignements se reporter à la notice technique).

Mandataire :

DIMOS
BP 29-648, rue du Tertre
44151 ANCENIS Cedex
Tél.+33 (0) 240 832 501 – Fax.+33 (0) 240 832 575

Numéro de téléphone d'appel d'urgence :

Centre antipoison le plus proche ou celui de l'hôpital F. WIDAL tél. 01.40.05.48.48

2 – Identification des dangers

2.1.Étiquetage de DIMOUSSE 2.0® suivant règlement CE n°1272/2008



SGH07

DIMOS

Z.I. - 648, rue du Tertre - B.P. 80029 - 44151 ANCENIS Cedex - France
Tél. : +33(0) 240 832 501 - Fax : +33(0) 240 832 575

www.dimos.fr

SAS au capital de 320 000 € - R.C. Nantes B 310 559 638 N° TVA FR 37 310 559 638 - Document : En-tête 200701C

2.1. Etiquetage de DIMOUSSE 2.0[®] suivant règlement CE n°1272/2008 (suite)

- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
- P102 Tenir hors de portée des enfants.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P301+P310 En cas d'ingestion, appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin.
- P305+P351+P338 En cas de contact avec les yeux, rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- P401 Stocker à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

Contient 24,5 g/l de Benzène Methanaminium, N-dodecyl-N, N diméthyle-chloride.

3- Information sur les composants

3.1. Information sur les substances dangereuses qui composent le mélange

- Benzène Méthanaminium, N-dodecyl-N, N diméthylchloride
 - CAS 68391-01-5 N° CE 269-919-4
 - Classification suivant règlement CE n° 1272/2008 :
 - Skin Corr. 1B ; H314
 - Aquatic Acute 1 ; H400
 - Acute Tox 4 ; H302
 - Aquatic Chronic 1 ; H410
 - Concentration dans la préparation : 24,5 g/l.

3.2. Information sur les autres substances qui composent le mélange

- Tensio-actif non ionique < 2.5%
- Solution aqueuse.

4- Premiers Secours

D'une manière générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, toujours faire appel à un médecin. Ne jamais rien faire ingérer à une personne inconsciente.

- **En cas de contact avec les yeux**, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau douce et propre pendant 15 minutes en maintenant les paupières écartées. S'il apparaît une douleur, une rougeur ou une gêne visuelle, consulter un ophtalmologiste.
- **En cas de contact avec la peau**, enlever les vêtements souillés ou éclaboussés et se laver immédiatement et abondamment avec de l'eau.
- **En cas d'ingestion accidentelle**, ne pas faire boire, ne pas faire vomir mais transférer en milieu hospitalier. Montrer l'étiquette au médecin.

5 – Mesures de lutte contre l'incendie

DIMOUSSE 2.0[®] est une préparation aqueuse sans aucun risque d'inflammabilité.

Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts et les cours d'eau.

6 – Mesures à prendre en cas de dispersions accidentelles

6.1. Précautions individuelles

- Equipement de protection individuelle, voir section 8
- Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement ou de la fuite.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

- Ne pas laisser s'écouler dans les eaux de surface.

6.3. Méthodes de nettoyage

- Endiguer puis absorber sur support inerte.
- Eliminer puis laver à grandes eaux.

7 – Manipulation et stockage

7.1. Manipulation :

- Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail. Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- Ne pas ingérer.

7.2. Stockage :

- Stocker à l'abri du gel
- Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux
- Ne pas stocker dans des récipients métalliques
- Stocker dans des récipients en matières plastiques.
- Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conserver, de préférence, en position verticale.

7.3. Utilisation particulière :

- Aucune

8- Protection individuelle

- Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales. Porter des lunettes de protection compatibles avec les appareils respiratoires utilisés.
- Protection des mains : Type de gants recommandés : gants nitriles.
- Protection de la peau : Porter une combinaison de travail en coton.
- Protection respiratoire : Lors de son application par pulvérisation, porter un équipement de protection respiratoire répondant aux directives européennes en vigueur (89/656/CEE, 89/686/CEE).

9- Propriétés physico-chimiques

- Etat physique : liquide limpide.
- Odeur : amande amère.
- Couleur : bleu/vert.
- Densité : 1,0 g/cm³ à 20°C.
- ph : 8.
- Point d'ébullition : 100°C.
- Solubilité : illimité dans l'eau.
- Température d'auto inflammation : sans objet (préparation aqueuse).

10- Stabilités et réactivités

10.1. Réactivité

Aucune.

10.2. Stabilité chimique

Avant la manipulation, le produit ne doit jamais être dilué ou mélangé avec d'autres produits chimiques afin d'éviter tout effet néfaste sur les ingrédients actifs.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucune.

10.4. Matières incompatibles

Substances anioniques .

11- Informations toxicologiques

- Des contacts avec la peau et les muqueuses peuvent provoquer des symptômes d'irritation comme par exemple : rougeurs, cloques, dermatoses...
- Des projections de liquides dans les yeux peuvent provoquer une irritation. En cas de projection oculaire, rincer immédiatement à l'eau.
- L'ingestion accidentelle peut provoquer des brûlures buccales, retro sternales et épigastriques.

12- Informations écologiques

- Rapidement biodégradable.
- Biodégradabilité > 90% selon la méthode de détermination des tensio-actifs cationiques par l'orange de m'thyle.
- Potentiel de bioaccumulation modéré.
- Eviter tout déversement dans les bassins, cours d'eau, rivières...
- Peut être toxique pour la faune aquatique

13- Considérations relatives à l'élimination

- Eviter tout déversement dans les cours d'eau, bassins, rivières....
- En cas de déversement accidentel, récupérer le produit à l'aide de matériaux absorbants.
- Neutralisation : eau chlorée.
- Les emballages contaminés doivent être vidés aussi complètement que possible et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération. Nettoyer le récipient avec de l'eau.

14- Informations relatives au transport

Le produit n'est pas soumis à la législation sur le transport des marchandises dangereuses.

15- Informations réglementaires

Respecter les conditions d'application.

16- Autres données

- Libellé des phrases de risque H mentionnées au paragraphe 3 :

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.
- H 410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Cette fiche complète la notice technique d'utilisation mais ne la remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné à la date du 01/06/2015. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lequel il est conçu.